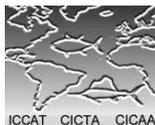


INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISIÓN INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACIÓN DEL ATÚN ATLÁNTICO

Madrid, le 15 mars 2021

CIRCULAIRE ICCAT n° 1673 / 2021

OBJET : LETTRE DU PRÉSIDENT DU PWG - PROCESSUS DE CORRESPONDANCE PENDANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS DE 2021

J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint une lettre et un plan de travail du Président du Groupe de travail permanent (PWG) indiquant les échéances du processus de discussion virtuelle en préparation de la 14e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) qui se tiendra du **14 au 17 juin 2021**.

Comme indiqué par le Président du PWG dans le plan de travail, les projets de mesures à examiner lors de la réunion du Groupe de travail IMM doivent être soumis au Secrétariat avant le **21 avril 2021**.

Si vous souhaitez soulever d'autres questions lors de la réunion du Groupe de travail IMM qui n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour, veuillez le communiquer au Président, avec copie au Secrétariat, dès que possible.

De plus amples informations sur le format de la réunion et la procédure d'inscription seront diffusées en temps utile.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission: R. Delgado
Premier Vice-Président : S. Depypere
Second Vice-Président : Z. Driouich
Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS: G. Melvin

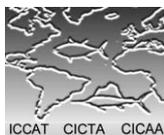
Président du COC: D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Président du STACFAD : H.A Elekon
Vice-Président du SCRS : R. Coelho

– **Chefs de délégation**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

PIECES JOINTES :

Lettre du Président du PWG.
Ordre du jour provisoire.
Plan de travail du Groupe de travail IMM.



Le 15 mars 2021

Chers tous,

Conformément aux instructions du Président de la Commission dans sa lettre du 15 février 2021 (circulaire n°959/2021 de l'ICCAT ; document PLE-147), veuillez trouver ci-joint le plan de travail de l'IMM pour la prochaine période de correspondance intersessions, ainsi que l'ordre du jour provisoire de la réunion qui devrait se tenir du 14 au 17 juin 2021.

Compte tenu du nombre de points à l'ordre du jour et du fait que la possibilité d'une réunion physique en juin reste incertaine, j'encourage les CPC à s'engager dans des consultations bilatérales et multilatérales pendant la période de correspondance afin d'avancer autant que possible. Comme je l'ai proposé lors des délibérations de la réunion annuelle, seules les questions qui ont mûri et/ou qui sont reflétées sous forme de projets de propositions seront discutées lors de la réunion de juin.

Les aspects organisationnels de la réunion de juin, y compris la question de savoir si la réunion sera physique ou sera composée d'une série de sessions virtuelles « thématiques » basées sur des points sélectionnés de l'ordre du jour, seront communiqués en temps voulu.

Je tiens à souligner l'importance de respecter les délais prévus dans le plan de travail. Les déclarations de position des membres sont les bienvenues, mais celles-ci doivent être présentées dans les délais fixés et respecter les lignes directrices qui seront publiées par le Secrétariat à l'approche de la réunion. De même, si vous soumettez des informations autres que des projets de propositions à des fins de diffusion, veuillez être aussi concis que possible.

Je me réjouis de travailler avec toutes les délégations, de faire avancer nos travaux et d'avoir une réunion fructueuse en juin.

Salutations distinguées,

Neil Ansell
Président du PWG

Ordre du jour provisoire
14e réunion du Groupe de travail IMM

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Examen des programmes de document statistique et de documentation des captures (SDP/CDS), y compris :
 - 4.1 Examen des mesures renvoyées par la Sous-commission 2/Groupe de travail BFT-CT (Rec. 18-12 et Rec. 18-13)
 - 4.2 Examen du système eBCD, de toute autre action nécessaire et des travaux du Groupe de travail technique sur l'eBCD, y compris l'extraction et la déclaration des données
 - 4.3 Stratégie globale du CDS à l'ICCAT et éventuelle expansion du CDS à d'autres espèces
 - 4.4 Examen des programmes de documents statistiques (SDP) actuels (thon obèse et espadon) et des autres actions nécessaires (Rec. 01-21 et Rec. 01-22)
5. Examen des mesures relatives au suivi et à l'inspection et des responsabilités de l'État du pavillon, notamment :
 - 5.1 Systèmes de suivi des navires :
 - a) Réflexion sur un système de surveillance des navires (VMS) régional
 - b) Mesures relatives au thon rouge et au commerce de spécimens vivants (Rec. 19-04)
 - 5.2 Programme d'observateurs :
 - a) Normes minimales pour les systèmes de suivi électronique (Rec. 19-02 et Rec. 19-05)
 - b) Programmes d'observateurs régionaux :
 - Transbordement
 - Thon rouge (points d'interprétation des observateurs régionaux ROP)
 - Examen de la portée et des avantages éventuels d'un nouveau programme (Rec. 19-02)
 - c) Examen des programmes d'observateurs scientifiques, y compris la mise en œuvre et l'examen de toute révision ou autre action nécessaire (Rec. 16-14)
 - d) Exigences en matière de formation des observateurs nationaux (Rec. 19-04)
 - 5.3 Arraînement et inspection en mer, y compris des mises à jour sur le programme pilote d'échange volontaire de personnel d'inspection (Rés. 19-17) et d'observation des navires (Rec. 19-09).
 - 5.4 Mesures du ressort de l'État du port :
 - a) Préparation de la réponse à la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port
 - b) Évaluation des résultats de la quatrième réunion du Groupe de travail ad hoc mixte FAO/OMI/OIT sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et sur les questions connexes (Torremolinos, Espagne, 23-25 octobre 2019)
 - c) Examen des progrès accomplis par le Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance, y compris un module de formation

- 5.5 Transbordement en mer et au port
- 5.6 Formulaire de déclaration des engins perdus et abandonnés (Rec. 19-11)
- 5.7 Autres questions
- 6. Révision des mesures d'inscription des navires sur les listes, notamment :
 - 6.1 Rec. 18-08, y compris les procédures d'inscription des navires IUU sur les listes, y compris les listes croisées
 - 6.2 Autres questions
- 7. Suivi de l'évaluation des performances
- 8. Autres questions
- 9. Adoption du rapport et clôture

Calendrier proposé pour les travaux préparatoires de l'IMM

| Point de l'ordre du jour/date | | Date limite | | | | | | | | | |
|-------------------------------|---|---|--|--|--|--|--|--|---|--|---|
| | | Avril | | | Mai | | | Juin | | | |
| | | Avril | 21-avr | 30-avr | 14-mai | 21-mai | 28-mai | 02-juin | 09-juin | 11 juin | 14-17 juin |
| Inscription / Réunion | | | | | | | | | Date limite d'inscription | | Réunion |
| 4 | <i>Examen des programmes de document statistique et de documentation des captures (SDP/CDS)</i> | Les CPC sont encouragées à établir des contacts bilatéraux et multilatéraux | Soumission des premiers projets de propositions de recommandations, le cas échéant | Publication des projets de recommandation dans les trois langues | Date limite pour le premier tour de commentaires/modifications sur les projets de propositions | 1) Publication des propositions révisées (version A) ; 2) Date limite de réception des documents autres que les projets de propositions (informations, clarifications, etc.) | Date limite pour le deuxième tour de commentaires/modifications sur les projets de propositions ; publications des documents qui ne sont pas des recommandations | Publication des projets de propositions révisées (version B) | 1) Soumission des projets « finaux » pour examen ; 2) Date limite pour les commentaires écrits sur les autres documents | Publication des projets « finaux » de tous les documents pour être discutés pendant la réunion | |
| 5 | <i>Examen des mesures relatives au suivi et à l'inspection et des responsabilités de l'État du pavillon</i> | Les CPC sont encouragées à établir des contacts bilatéraux et multilatéraux | Soumission des premiers projets de propositions de recommandations, le cas échéant | Publication des projets de recommandation dans les trois langues | Date limite pour le premier tour de commentaires/modifications sur les projets de propositions | 1) Publication des propositions révisées (version A) ; 2) Date limite de réception des documents autres que les projets de propositions (informations, clarifications, etc.) | Date limite pour le deuxième tour de commentaires/modifications sur les projets de propositions ; publications des documents qui ne sont pas des recommandations | Publication des projets de propositions révisées (version B) | 1) Soumission des projets « finaux » pour examen ; 2) Date limite pour les commentaires écrits sur les autres documents | Publication des projets « finaux » de tous les documents pour être discutés pendant la réunion | |
| 6 | <i>Examen des mesures d'inscription des navires</i> | Les CPC sont encouragées à établir des contacts bilatéraux et multilatéraux | Soumission des premiers projets de propositions de recommandations, le cas échéant | Publication des projets de recommandation dans les trois langues | Date limite pour le premier tour de commentaires/modifications sur les projets de propositions | 1) Publication des propositions révisées (version A) ; 2) Date limite de réception des documents autres que les projets de propositions (informations, clarifications, etc.) | Date limite pour le deuxième tour de commentaires/modifications sur les projets de propositions ; publications des documents qui ne sont pas des recommandations | Publication des projets de propositions révisées (version B) | 1) Soumission des projets « finaux » pour examen ; 2) Date limite pour les commentaires écrits sur les autres documents | Publication des projets « finaux » de tous les documents pour être discutés pendant la réunion | |
| 7 | <i>Suivi de l'évaluation des performances</i> | | | | | Le Président soumettra un projet (basé sur la mise à jour précédente) | | | | | Présentation de mises à jour basées sur les discussions |
| 8 | <i>Autres questions</i> | Les CPC doivent indiquer, si possible, si d'autres questions sont prévues | Premiers projets de propositions de recommandations à soumettre et/ou autres questions | À déterminer | À déterminer | À déterminer | À déterminer | À déterminer | Date finale pour soulever les "Autres questions " | | |